

SAS GEG Source d'Energies au capital de 2 897 538 euros
8 place Robert Schuman
CS 20183 38042 Grenoble Cedex 9
monagence.geg.fr
RCS : Grenoble 321 213 225 - SIRET : 32121322500048
N° de TVA intracomm. : FR 74 321 213 225 - NAF : 3514Z



facture d'électricité



Accueil dépannage 24h/24 - 7j/7
numéro d'urgence : 09 72 67 50 46
réf ext : 23468885644958

X 1/1 50/10/476/467 05AA7236032ECTF 1 FTF FTF



SAS FOISSAC
315 ALLEE BONNECOSTE
46090 VILLESEQUE

Contact : votre conseiller commercial
tél : 04 76 84 38 11 fax : 04 76 84 36 51
du lundi au vendredi de 8h10 à 17h
courriel : gestionom@geg.fr

Votre référence à rappeler : 273 153

contrat n° 907588

client titulaire	SAS FOISSAC
espace de livraison	Trebaix VILLESEQUE
offre	OM - C5 Pro Prix Fixe
service fourniture	OM C5 Pro Prix fixe HPHC - Service g
service accès au réseau	CU ADT 4 postes
puissance souscrite	36 kVA
type de compteur	AMM
date d'échéance	30/06/2027

facture n° 2273557S du 17/06/2025

électricité du 14/04/2025 au 14/06/2025 : 8 307 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

sous-total accès au réseau	187,24 €
sous-total fourniture	942,67 €
total HT	1 129,91 €
TVA	273,07 €
autres taxes	294,68 €

total TTC	1 697,66 €
------------------	-------------------

Ce montant sera prélevé à partir du 02/07/2025

Date approximative du prochain relevé 14/07/2025
Date approximative de la prochaine facture ... 14/08/2025

rappel de vos coordonnées bancaires

Conformément à votre demande, l'opération sera réalisée sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.

Nom du titulaire : **SAS ETS FOISSAC**

Référence Mandat : **269491**

IBAN (RIB International) : **FR76 1120 6000 8707 1023 2200 044**

BIC : **AGRIFRPP812**

accès au réseau					
part fixe				€/ kVA / an	montant en €
prime fixe du 15 avril 2025 au 14 juin 2025 (puissance souscrite de 36 kVA - 2 mois)				10,08	60,48
part variable				€/ kWh	montant en €
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)	
du 14/04/2025 au 14/06/2025			compteur n° 03187622141353		
heures creuses saison haute	22 762	22 762	1	0	
heures pleines saison basse	90 360	96 549	1	6 189	
heures creuses saison basse	88 759	90 877	1	2 118	
heures pleines saison haute	55 021	55 021	1	0	
				0,0513	0,00
				0,016	99,02
				0,01	21,18
				0,075	0,00
prestations					montant en €
frais de gestion du 15 avril 2025 au 14 juin 2025					2,82
composante de comptage du 15 avril 2025 au 14 juin 2025					3,74
sous-total HT accès au réseau					187,24
fourniture					
part fixe				€/ kVA / an	montant en €
Prime Fixe				0,00	0,00
part variable				€/ kWh	montant en €
capacité HC du 14 avril 2025 au 14 juin 2025		2 119 kWh	0,000528		1,12
consommation HC du 14 avril 2025 au 14 juin 2025		2 119 kWh	0,08564		181,47
consommation HP du 14 avril 2025 au 14 juin 2025		6 189 kWh	0,11968		740,70
capacité HP du 14 avril 2025 au 14 juin 2025		6 189 kWh	0,0031321		19,38
sous-total HT fourniture					942,67
total HT					1 129,91
taxes et contributions			assiette	taux	montant en €
cspe			8 308	0,0337 €/ kWh	279,98
cta			67,04	21,93 %	14,70
tva réduite			81,74	5,50 %	4,50
tva			1 342,85	20,00 %	268,57
total TTC					1 697,66

communication

A noter :

CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) : calculée sur la part abonnement de l'acheminement. Elle est fixée par un arrêté ministériel et non par GEG.

CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité) : s'applique sur les kWh consommés. Elle compense les charges liées aux missions de service public des fournisseurs (développement des énergies renouvelables, ...).

TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité) : s'applique sur les kWh consommés. Elle est collectée et reversée aux départements et aux communes.

TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : Payée sur les débits; PS ≤ 36 kVA, la TVA à 5,5% s'applique sur le montant de l'abonnement et la CTA. La TVA à 20% s'applique sur les consommations d'énergie, la CSPE et la TCFE. PS > 36 kVA, elle s'applique sur l'ensemble de la facture.

Les prix des services souscrits sont disponibles sur vos Conditions Particulières de Vente ou auprès de votre conseiller.

Tarifs de prestations du GRD : Sur Grenoble, Allevard et Montsapey, ils sont disponibles sur reseaux.geg.fr - En dehors de Grenoble, consultez www.enedis.fr (pour l'électricité) ou sur www.grdf.fr (pour le gaz)

Litiges et réclamations : vous pouvez contacter votre conseiller clientèle (coordonnées au recto de votre facture). Les parties s'efforceront de résoudre tout litige à l'amiable. Vous pouvez aussi saisir le médiateur de l'Énergie : www.energie-mediateur.fr

Informations consommateurs : tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics (tél. : 0 800 112 212 service et appel gratuit)